
Groupe technique Friches

Metz, le 25 juin 2019



Ordre du jour

1. Observatoire des friches : une méthodologie pour construire un observatoire des friches à l'échelle locale ?
2. Présentation du Groupe de Travail Interreg TANIA et de l'appel à projets régional 2019 pour la reconversion de friches industrielles
3. Actualités nationales
4. Suites du GT

Participants

<i>S CoTER : M De Chaunac</i>
<i>Conseil départemental de la Meuse : M Cotcho</i>
<i>CDC – Banque des territoires : V Gautreau</i>
<i>AFB : E Perez</i>
<i>BRGM : N Aubert</i>
<i>Université de Lorraine – GISFI : N Enjelvin</i>
<i>EPF Alsace : B Gaugler</i>
<i>DDT 51 : S Chadeau</i>
<i>DDT 54 : M Paulus</i>
<i>ADEUS : B Van Haaren</i>
<i>Région Grand Est : B Leplob, K Khoumchane, L Squiban, C Vuidel</i>
<i>DREAL Grand Est : M Andrien, M Antoine, M Dufour, F Gouyau, T Hodée</i>

Séquence 1 : Observatoire des friches : une méthodologie pour construire un observatoire des friches à l'échelle locale ?

La DREAL rappelle en introduction que le GT s'était entendu lors de sa réunion de février pour proposer une observation des friches à trois niveaux. Le but de cette séquence de travail est de se concentrer sur le troisième niveau, l'observation des friches à un niveau « local ». L'idée est déjà de pouvoir proposer aux futurs porteurs d'inventaires de friches locaux une série de questionnements auxquels il semble indispensable de pouvoir répondre avant de lancer une telle démarche :

5 questions à se poser

- A quelle occasion une collectivité peut-elle lancer un observatoire des friches ?
- Quels objectifs sont poursuivis par cet observatoire ? Quelle utilisation en sera faite ? Quelle politique publique y sera adossée ?
- Qu'observer ?
- Quels outils sont disponibles pour cette observation ?
- Comment faire vivre et animer cet observatoire ?

L'objectif est aussi de pouvoir fournir des premiers éléments de réponse à ces questions. Ils sont **listés au sein du diaporama de la séance, joint avec ce compte-rendu**. Ces pistes de travail ne sont pas exhaustives et peuvent être complétées par les retours des différents partenaires du GT suite à la diffusion de ce compte-rendu.

Au cours des échanges en séance, il est souligné qu'avec l'élaboration du SRADDET, les enjeux de mobilisation des ressources et de développement de stratégies foncières vont devenir encore plus centraux pour les territoires qu'ils ne le sont déjà.

Les questions de temporalité des projets sont aussi abordées, notamment pour des emprises importantes qui peuvent accueillir plusieurs usages concomitants voire les uns à la suite.

Que ce soit pour la création d'un observatoire des friches ou pour des interventions sur des sites en friches, il est rappelé que l'association d'une diversité d'acteurs, assez en amont des projets, peut beaucoup apporter, en termes économiques par exemple. Il semblerait intéressant de permettre aux propriétaires et/ou exploitants de pouvoir s'impliquer dès l'observation dans les démarches liées aux sites en friches.

Séquence 2 : Groupe de travail Interreg TANIA

La Région présente le projet TANIA qui réunit 5 régions européennes (Grand Est, Toscane, Baranya, Crète et Pääjät-Häme) et qui a pour objectifs principaux de pouvoir partager des travaux de recherches, des politiques publiques ainsi que des bonnes pratiques autour des techniques innovantes de dépollution des sols.

La Région présente ensuite un appel à projet régional pour la reconversion des sites pollués, en partenariat avec l'ADEME et l'AERM. L'idée est de pouvoir valoriser des techniques de dépollutions exemplaires via l'aide aux études préalables et aux travaux de dépollution.

Séquence 3 : Point d'actualités et d'informations

Des travaux sont en cours au sein du BRGM pour regrouper les données BASIAS, BASOL et SIS au sein d'un même portail de données.

Des travaux nationaux sur les questions relatives aux friches ont été entamés, par le biais du LIFTI (Laboratoire d'Initiatives Foncières et Territoriales Innovantes) notamment mais aussi de la création d'un GT Fiches par le MTES (Ministère de la Transition Écologique et Solidaire), divisé en 4 sous-groupes de travail. Des conclusions et une feuille de route seront communiquées à la suite de ces travaux d'ici à la fin de l'année.